

## CONJONCTURE

**La situation budgétaire du bloc communal se dégrade**

Fabienne Proux | A la une | A la Une finances | Actualité Club finances | France | Infographies finances | Publié le 16/02/2016 | Mis à jour le 17/02/2016

**La chute de l'épargne du bloc communal se confirme en 2015 et devrait perdurer en 2016 et 2017, selon la Banque postale et Standard & Poor's. L'une et l'autre prévoient une poursuite de la baisse des investissements, mais à un rythme moindre, et un recours à l'endettement pour les financer, ce qui devrait engendrer une érosion de la capacité de désendettement des communes et de leurs groupements.**



Pour la 4e année consécutive, l'épargne brute des communes et des groupements chutera en 2015, respectivement de -4,4 % (soit 10,4 milliards d'euros) et de -3,8 % (soit 4,4 milliards), selon la dernière étude de la Banque postale. L'agence de notation Standard & Poor's, de son côté, annonce une poursuite de cette érosion, puisque le taux d'épargne qui était de 13,5 % des recettes de fonctionnement en 2015, devrait tomber à 11 % en 2016 puis à 9,5 % en 2017.

En cause, bien entendu, des dépenses de fonctionnement qui progressent toujours plus vite (+1,6 %) que les recettes (+0,8 %). Néanmoins, bien que ces dernières soient pénalisées par la baisse des dotations, elles augmentent davantage qu'en 2014 (+0,1 %). Cela est lié notamment à la hausse de 1,6 % des taux des impôts en moyenne (TH, TFB et CFE), qui engendre une croissance de 2,9 % des recettes fiscales (contre +0,9 % en 2014) dont +4 % pour la CVAE.

S&P anticipe un léger retrait des recettes de fonctionnement en 2016 (-0,3 %) et 2017 (-0,5 %) tandis que les dépenses augmenteraient de 2 % par an.

**Progression des effectifs dans les groupements**

Les dépenses de personnel restent les plus dynamiques :

- +2,7 % dans les communes en 2015 (versus +4 % en 2014), soit 37,4 milliards d'euros,
- + 4,2 % pour les groupements (+ 7,2 % en 2014), soit 7,7 milliards.

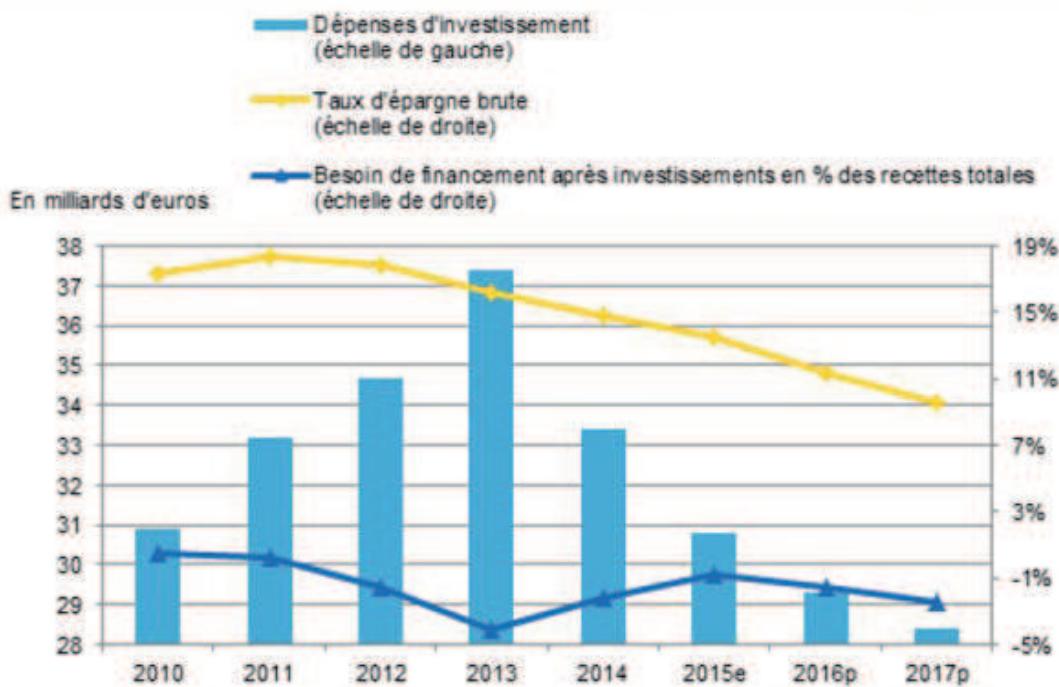
« La progression des effectifs resterait plus importante sous l'effet, notamment, de mutualisation de personnels, de transferts de compétences avec les communes membres », explique la Banque postale, « les attributions de compensation, poste de dépenses le plus important (10 milliards d'euros) progressent de 1,6 % ».

Les investissements du bloc communal reculent de près de 8 % en 2015 (versus -14,1 % en 2014). Si la Banque postale ne prévoit pas de reprise en 2016 et évalue la baisse sur le mandat entre -15 % et -25 %, S&P anticipe un retrait de -5 % en 2016 et de -3 % en 2017.

Du coup, « le recours à l'emprunt du bloc communal progresserait de 9,5 milliards d'euros en 2016 et de 11 milliards en 2017 », estime S&P.

Ainsi, « le taux d'endettement direct du bloc communal devrait continuer à croître pour s'élever à 90 % à fin 2017, contre 86 % en 2015. Parallèlement, la capacité de désendettement devrait atteindre 9 années fin 2017 contre 6 années en 2015.

### Performances budgétaires des communes et groupements à fiscalité propre



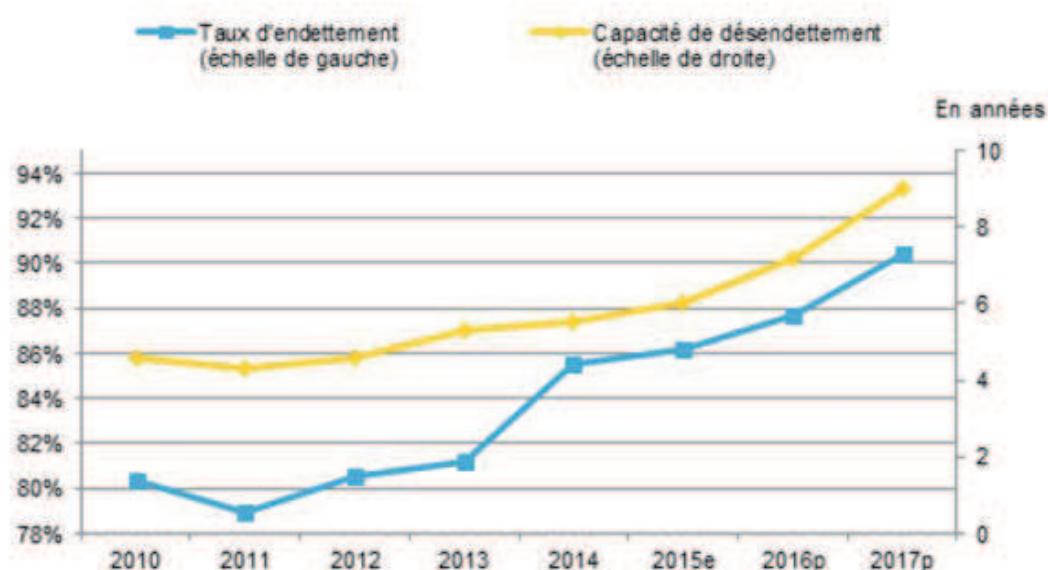
Sources: Observatoire des finances locales pour les données 2010-2014; estimations 2015 et projections 2016 et 2017 par S&P

e - estimations S&P

p - projections S&P

© Standard & Poor's 2016.

## Evolution de l'endettement direct des communes et groupements à fiscalité propre



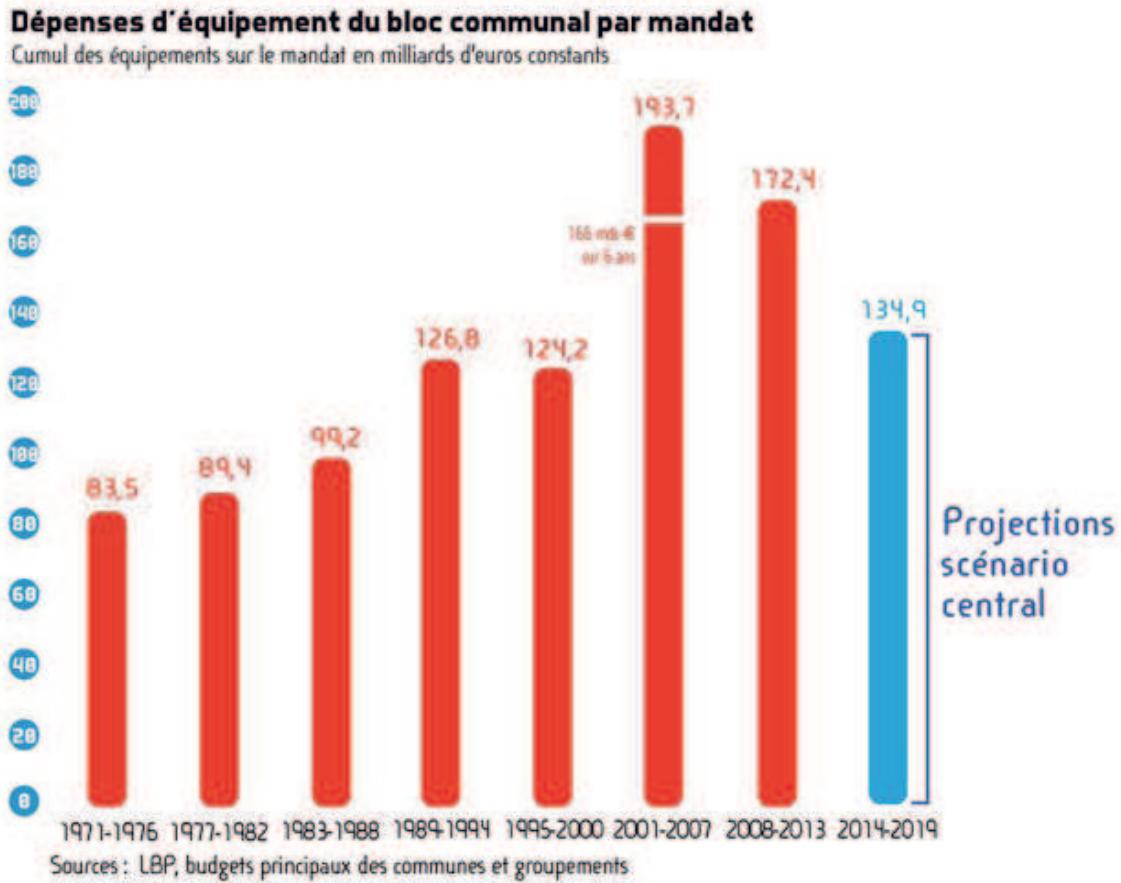
Sources: Observatoire des finances locales pour les données 2010-2014; estimations 2015 et projections 2016 et 2017 par S&P  
e - estimations S&P  
p - projections  
© Standard & Poor's 2016.

## Peu d'effet des dispositifs de soutien à l'investissement

Les dispositifs de soutien à l'investissement [1] auraient, selon la Banque postale, peu d'effet. En 2015, il s'agissait notamment de l'augmentation des crédits de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et de la création d'une aide aux maires bâtisseurs, mais « ces crédits supplémentaires pourraient ne pas être totalement mobilisés, la faiblesse de l'autofinancement dans certains cas ne permettrait pas de compléter les plans de financement », explique la Banque postale qui a réalisé un exercice de prospective sur la durée du mandat.

Avec des dépenses et des recettes de fonctionnement en hausse respectivement de 2 % et 2,5 % par an, des dotations en baisse de 2,07 milliards d'euros en 2016 et 2017 et un encours de dette qui progresse de 1 % (0,9 milliard), « le niveau d'investissement du bloc communal atteint 26,5 milliards d'euros en 2019 », soit -24,1 % entre 2013 et 2019.

Il diminue jusqu'en 2017 (24,9 milliards) et progresse légèrement les deux années suivantes, projette l'établissement bancaire. Sur le mandat, les dépenses d'équipements s'élèvent à 134,9 milliards d'euros, soit -22 % par rapport au mandat précédent.

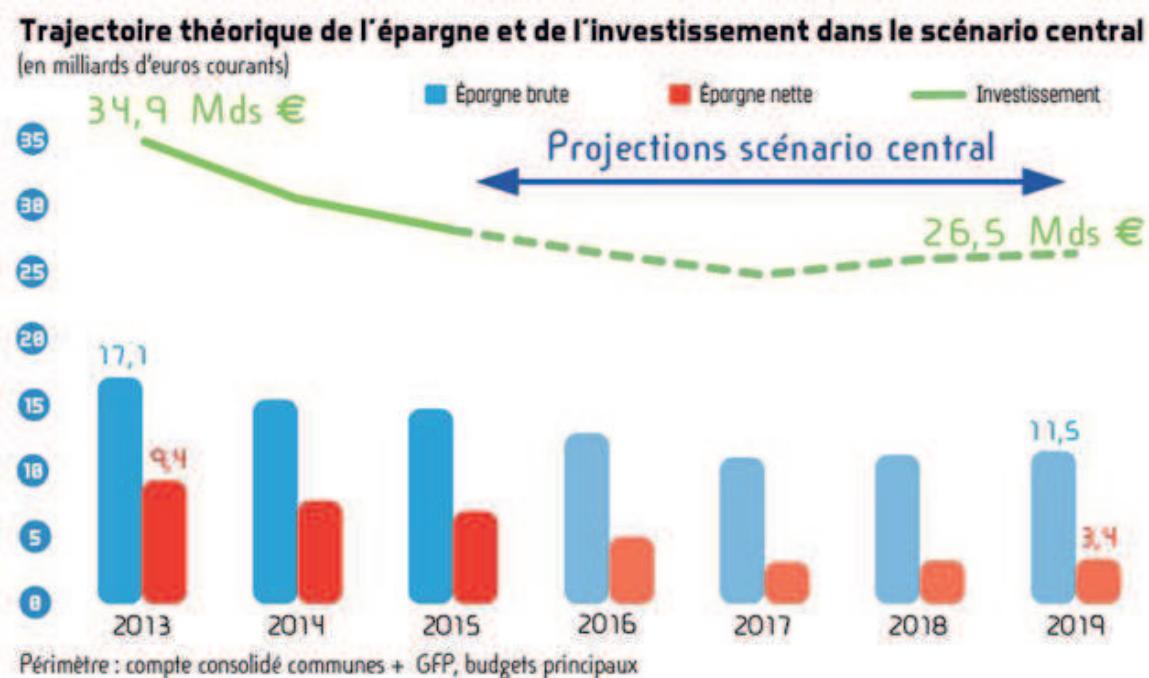


## « Repli massif de l'épargne nette »

Selon ces hypothèses, le repli de l'épargne est impressionnant, puisque l'épargne brute se réduit d'un tiers (de 17,1 milliards à 11,5 milliards) et l'épargne nette de deux tiers (de 9,4 milliards à 3,4 milliards) entre la fin du précédent mandat et celle du mandat actuel.

« Le repli massif de l'épargne nette qui finançait 27 % des investissements en 2013 contre 13 % en 2019, soulève la problématique des situations individuelles », prévient la Banque postale.

« Dans ce contexte, le nombre de collectivités en situation financière tendue augmenterait sensiblement, ce qui oblige à imaginer des scénarios alternatifs : utilisation plus marquée du levier fiscal, mesures d'économies supplémentaires sur les dépenses de fonctionnement et d'investissement ».



La Banque postale poursuit donc ses projections en modifiant une seule hypothèse. Ainsi, si les dépenses de fonctionnement augmentent de seulement 1,1 %, l'épargne brute et nette résistent évidemment mieux – respectivement 14,9 milliards (- 13,2 %) et 6,8 milliards, (-27,6 %) – et du coup l'investissement se maintient à un niveau élevé en ne diminuant « que » de 10,4 %, soit une évolution moyenne de -1,8 % (31,3 milliards).

Maintenant, si les recettes de fonctionnement ne progressent que de 1,5 %, l'épargne brute s'effondre à 8,2 milliards (-52,4 %) et l'épargne nette devient nulle, ce qui provoque une chute importante de l'investissement de -37,8 % (21,7 milliards). Enfin, une progression de l'endettement (+2 %) n'a quasiment pas d'impact.

## Le risque de la décélération des recettes

Une croissance plus faible des dépenses de fonctionnement aboutit à une situation plus favorable que le scénario central, « sans pour autant faire disparaître la notion de sous-équipement ». En revanche, la diminution d'un point du taux de croissance des recettes (hors dotation) impacte fortement la situation budgétaire du bloc communal.

« Ce scénario n'est pas imaginable, car il signifierait une situation financière très dégradée pour un très grand nombre de communes et de groupements », alerte la Banque postale. « Une décélération des recettes devra donc immanquablement être accompagné d'un rythme de progression des dépenses de fonctionnement très inférieur à 2 %. »

### POUR ALLER PLUS LOIN

- Observatoire des finances locales : l'investissement a souffert en 2015 !
- Quels outils de soutien à l'investissement du bloc communal ?